SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE
JUILLET - AOÛT 2021

07

DOSSIER

ENVIRONNEMENT
DE L'INTENTION À L'ACTION

Couché de soleil sur le Penon

VOUS AVEZ LA PAROLE

CETTE PAGE EST LA VÔTRE

Par téléphone

Je suis résident seignossais, puis-je proposer une chambre à la location pour les jeunes saisonniers ?

Oui, nous vous invitons à vous déclarer en mairie afin d'établir une liste des propriétaires intéressés que nous pourrons proposer aux saisonniers en recherche de logements (les saisonniers travaillant à Seignosse sont exonérés de la taxe de séjour).

Par téléphone

Je n'ai pas reçu la propagande pour les dernières élections, est-ce normal ?

La propagande est distribuée par une société de routage, en contrat avec la Préfecture, en fonction des données collectées dans les mairies (adresses). Si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, vous devez informer l'accueil de la mairie afin de mettre à jour la liste électorale et pouvoir recevoir les documents des candidats aux élections.

À l'accueil

Je souhaite refaire ma carte d'identité ou mon passeport, puis-je faire la démarche à la mairie de Seignosse ?

Non, les demandes sont centralisées sur les mairies de Soustons, Capbreton ou Saint-Vincent-de-Tyrosse. Néanmoins, vous pouvez faire votre pré-demande en ligne directement sur le site de l'ANTS (ants.gouv.fr) puis prendre rendez-vous avec l'une de ces mairies.

Devenez acteurs de votre magazine

Seignossais, associations, entreprises, vous pouvez participer à la fabrication de votre magazine en envoyant vos questions, photos et même histoires... Cette première page vous est réservée mais d'autres rubriques sont construites grâce à votre participation. Contactez la mairie au **05 58 49 89 89** ou par mail **lanouvelle@seignosse.fr**

LES SEIGNOSSAIS

NAISSANCES

24/04/21. . . . Luis DEJONGHE MAGNIEZ

01/05/21 . . . . Lise LADOUCETTE JOURJON

17/05/21 . . . . Mathias CAZALETS

MARIAGES

15/05/21 . . . . Marc COUSSEAU/Mireille DUPIN

DÉCÈS

15/05/21 . . . . Maïté LATOUR épouse DUCASSE

16/06/21 . . . . Pierre PLAISANCE

SOMMAIRE

2 VOTRE PAGE
3 ÉDITORIAL
4-5 RETOURS EN IMAGES
VU À SEIGNOSSE
6-7 BRÈVES
8 ACTUALITÉ
SE PROJETER DANS L'AVENIR
9-12 DOSSIER
ENVIRONNEMENT,
DE L'INTENTION À L'ACTION
13 ÉCONOMIE
ENTREPRENDRE À SEIGNOSSE
14-15 SERVICE
L'ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ
16-17 L'AGENDA
18 VIE ASSOCIATIVE
19 TRIBUNES
EXPRESSIONS **POLITIQUES**

Cher(e)s Seignossais(es),

Nouvelle saison, nouveaux dispositifs. Dans cette édition estivale de la Nouvelle, vous trouverez les mesures mises en place afin d'assurer un bon accueil des estivants, et plus particulièrement votre sécurité sur les plages et en dehors. La commune investit ainsi massivement dans de nouveaux équipements et de nouvelles compétences, dans l'objectif de vous offrir un cadre de vie toujours plus sûr, même l'été, alors que notre station connaît un engouement particulier qu'il faut savoir anticiper au mieux, dans l'intérêt de tous.

Parce que la protection de l'environnement est également un axe majeur de la politique municipale, ce numéro est également consacré aux ambitions développées en la matière. De l'aménagement durable à la transition énergétique en passant par la préservation de notre massif forestier, soyez convaincus de notre engagement et de notre volonté. À cet effet, je vous invite à découvrir la démarche « Seignosse à venir ». Celle-ci vous permettra de prendre connaissance des projets du mandat et des différents temps d'échanges qui jalonneront ces derniers afin de toujours plus vous associer à la construction de la ville de demain.

Enfin, je ne saurais conclure cet édito sans vous inciter à la plus grande prudence cet été. Bien que la situation sanitaire s'améliore, la vigilance de tous reste nécessaire afin d'éviter la perspective d'un nouveau confinement. Dans cette optique, la commune a mis en place deux nouveaux centres de dépistage au Bourg et à l'Océan. Ouverts tout l'été, n'hésitez pas à vous y rendre.

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SEIGNOSSE LA NOUVELLE Lettre d'information municipale, éditée par la ville de Seignosse / 1998 Avenue Charles De Gaulle, 40510 Seignosse, Tél : 05 58 49 89 89, mairie@seignosse.fr / Directeur de publication : Pierre Pecastaings / Réalisation - photos : service communication / Rédaction : services municipaux, Becom Different / Dépôt légal à parution / Impression : 4 300 exemplaires papier PEFC - Imprimerie d'Albret / Distribution : Distri-express / ISSN 2679-8956

VU
À SEIGNOSSE

1

1 | CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Le 18 juin 1940, avec l'appel du général de Gaulle à poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie, et le 8 mai 1945, qui verra la capitulation de cette dernière, sont des dates marquantes de notre histoire nationale. Elles ont été commémorées à Seignosse, au monument aux morts, en présence du maire, de représentants de la section seignossaise de l'Union Nationale des Combattants et, le 8 mai 2021, avec la participation du député Lionel Causse et du général Soriano. Des moments solennels et cependant chaleureux, qui rappellent le sacrifice de ceux qui sont morts pour la France.

2

2 | DE RETOUR SUR LES PLANCHES

Crise sanitaire oblige, sur 10 sessions culturelles prévues à Seignosse, seules 2 ont pu avoir lieu. Mais ces parenthèses théâtrales ont été d'autant plus appréciées qu'elles ont rappelé au public enthousiaste l'importance de la culture dans nos vies. Avec la vraie-fausse conférence, drôle et ludique de la compagnie Daruma et le spectacle « Sauvages » de la compagnie La Cabale, le public a pu rire, retrouver et partager des sensations trop longtemps proscrites. Des moments forts, prolongés par des échanges avec les artistes, que tous, et en premier lieu l'adjoint à l'éducation, à l'enfance, à la jeunesse et à la culture Franck Lambert, souhaitent multiplier.

3

3 | NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 29 mai, une soixantaine de participants, élus et jeunes élus du CMJ, habitants venus seuls, entre amis ou en famille, ont participé à la Seignocéane, une grande opération de nettoyage de la plage. Menée sous l'égide de Maël Soleau, agent de l'Office National des Forêts, cette action citoyenne a permis de récupérer plus de 10 sacs de déchets en deux heures, dans des lieux sensibles, normalement fermés au public.

4

5

6

7

© Margot for it - Le tube

4 I QUI FAIT QUOI ?

En mai et juin, le maire Pierre Pecastaings a invité les classes locales du CE2 et du CM1 pour leur expliquer le fonctionnement de la mairie et le rôle des élus et agents municipaux. Ces échanges ont été enrichissants, tant pour les enfants qui ont beaucoup questionné et appris, que pour les agents et le maire, qui ont pu présenter leurs fonctions et transmettre leurs expériences.

5 I PRÉVENTION

La Croix-Rouge a effectué deux journées de dépistages gratuits anti covid à Naturéo. Une action commencée le 14 mai, en présence de la préfète des Landes Cécile Bigot, du sous-préfet de Dax Thierry Baron, du député des Landes Lionel Causse, du président de la communauté de communes MACS, du maire Pierre Pecastaings et du directeur de Naturéo Nicolas Bonhomme. Ils ont chaleureusement félicité les acteurs de cette importante mission collective, rendue possible grâce aux tests antigéniques mis à disposition par l'ARS et la Croix-Rouge française.

6 I FINS PRÊTS

Le 26 mai, le maire Pierre Pecastaings et l'adjointe Valérie Castaing-Tonneau, accompagnés d'agents communaux, ont rendu visite à tous les concessionnaires installés sur les plages : cabanes de restauration et écoles de surf. Une visite avant saison afin de vérifier le respect du cahier des charges qui les lie à la commune, de les informer de l'évolution des mesures sanitaires, mais surtout de pouvoir rencontrer et échanger avec ces acteurs économiques locaux essentiels au dynamisme de notre littoral.

7 I LE RETOUR DU TUBE

En juin, la salle Le tube - les Bourdaines a rallumé les projecteurs sur sa grande scène pour accueillir Ben Mazué le 5 juin puis Jane Birkin le 12 juin. L'équipe a concocté une programmation estivale riche avec de nouveaux concepts à découvrir sur le-tube-bourdaines.com et ses réseaux sociaux.

EN BREF

Découvrez vos référents

L'assemblée participative est désormais constituée grâce au tirage au sort de vos référents de quartier le 7 mai dernier. Voici la liste des 24 référents qui seront un nouveau maillon entre les habitants et les élus municipaux. Vous pouvez les interpeller pour des attentes et demandes concernant votre quartier et ils en informeront la mairie. Inversement, ils seront présents lors de réunions de travail et pourront ainsi vous restituer les décisions et projets prévus par la commune.

Quartier : 1 Bourg,
Sud Charles de Gaulle
Titulaires : Marie-Pierre DUHA-PERRIAT, Jean-Léon ETCHEVERRY, Marie LAFAILLE, Patrick ORUS Suppléants : Lionel JULLIEN, Thierry LANINE, Claudine SIRAUD

Quartier : 2 Bourg,
Nord et Ouest Charles de Gaulle
Titulaires : Gregory BERNARD, Laurène QUEURY, Bernard SAVIN, Jacques WALTER Suppléants : Olivier DARRIEUMERLOU, Pierre GUENIFFEY, Pierre LA ROSA, Jean TRENQUE

Quartier : 3 Golf
Titulaire : Serge LABASTE

Quartier : 4 Océan, Sud
Titulaires : Gérard BERNARD, Nathalie ROI Suppléants : Didier MARCHESIN, Amélie NOLLET

Quartier : 5 Océan, Nord
Titulaires : Olivier PUYBASSET, Claire SEGUIN Suppléants : Françoise BASTEAU, Jean-Marc GONZALES

Permanences Mutuelle Mutami

Mutami, la mutuelle conventionnée de la mairie, vous reçoit et répond à toutes vos questions. Prochaine permanence le 15 juillet de 10h à 13h à la mairie.

Mission hérisson

Début juin, les élèves de la classe de CM1 de l'école des Deux Étangs, accompagnés de Mathieu, de la Réserve naturelle de l'Étang noir, sont venus installer deux tunnels à hérisson. Le premier dans le parc de la mairie, en présence du maire, et le second à proximité de l'EHPAD, avec les résidents. Objectif : relever la présence d'empreintes des hérissons afin de lancer une campagne de préservation de ce petit animal, si important pour notre environnement.

Budget participatif

Dix-huit idées ont été soumises par les habitants sur la plateforme **participez.seignosse.fr**. La commune va étudier leur faisabilité durant l'été et publiera début septembre la liste de celles qui seront proposées au vote des citoyens.

Sur la voie

Le marché à bon de commande passé au mois de février par la mairie avec l'entreprise Dubos TP lui permet d'intervenir directement sur des travaux de voirie en dehors du champ de compétence de MACS. Une possibilité pour la commune d'agir sur de petits chantiers, comme pour la mise en place de la piste cyclable de la départementale au quartier du golf.

Plan canicule : recensement des personnes à risque

En cas d'alerte canicule, la commune doit être en mesure de contacter les personnes fragiles à risque (+65 ans, +60 ans inapte au travail, en situation de handicap). Si vous êtes, ou connaissez, une personne dans cette situation, demandez une inscription sur le registre de recensement à la mairie au 05 58 49 89 89.

Nouveau circuit

Un fuseau préférentiel pour le passage du projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne a été présenté par RTE jeudi 10 juin, à Seignosse, lors d'une réunion publique dédiée. Localisé hors des zones densément urbanisées, avec un impact réduit sur l'environnement et sur les activités humaines, il est le fruit d'une concertation publique, période d'étude et d'échanges, engagée à la demande des élus des communes littorales concernées dont Seignosse, qui aura duré d'octobre 2020 à juin 2021.

Ocean friendly

À l'occasion de la Journée mondiale des océans (8 juin), l'Ambassade des États-Unis d'Amérique en France organisait le challenge « 1 geste pour l'océan » en partenariat avec l'Institution Smithsonian-Earth Optimism et l'association marseillaise « 1 Déchet Par Jour ». Les jeunes Français et Américains ont été invités à faire un écogeste pour l'océan en ramassant un déchet sur une plage, au bord d'un cours d'eau, sur le chemin des cours ou près de chez eux (car tout déchet laissé par terre peut finir un jour dans l'océan), et en publiant leur bonne action sur les réseaux sociaux. Motivés par le challenge, des élèves du Lycée Haroun Tazieff de Saint-Paul-lès-Dax ont d'abord assisté le 2 juin à une conférence d'océanographie. Ils ont par la suite entraîné tous leurs camarades dans une opération de nettoyage des plages seignossaises, le 11 juin, sous les conseils des agents des services techniques. Bon boulot !

YÉGO plages : du nouveau cet été !

Du 7 juillet au 29 août, le réseau de transport YÉGO met les bouchées doubles et est toujours gratuit pour tous. Davantage d'horaires et de nouveaux itinéraires. Par ici les infos !

La ligne 1B permet de relier directement le bourg de Seignosse aux centres-villes de Soorts-Hossegor et de Capbreton. Son itinéraire sur Capbreton est revu cet été ; la ligne desservira en direct le marché aux poissons, l'estacade, le front de mer, les plages centrale et Santocha ainsi que le pôle glisse & acrobaties (skatepark).

La ligne estivale S permet de relier le bourg de Seignosse aux plages de Seignosse Océan et au centre-ville de Soorts-Hossegor. Un aller et retour quotidien depuis le quartier de Seignosse Laubian est proposé en complément des horaires de la ligne 1B.
Vous pouvez également emprunter la navette estivale H à Hossegor pour rejoindre les plages d'Hossegor, avec un départ toutes les 30mn dès 9h30 du matin et toutes les 15mn de 13h30 à 20h30.

Toutes les infos (trajets, fiches horaires, etc.) sont sur mobi-macs.org.

Dépistage tout l'été

De début juillet à fin août, **deux centres de dépistage** du Covid (tests PCR et antigéniques) sont ouverts de 9h30 à 12h30 en alternance, salle André Vidal à Seignosse Bourg le lundi, mercredi et sous le chapiteau place Victor Gentille à Seignosse océan, le mardi, jeudi et vendredi. **Informations au 06 13 43 54 39, réservation sur Doctolib.fr ou directement sur place.** Les professionnels de santé de Seignosse engagés dans ce dépistage depuis le départ de la crise sanitaire maintiennent leurs services.

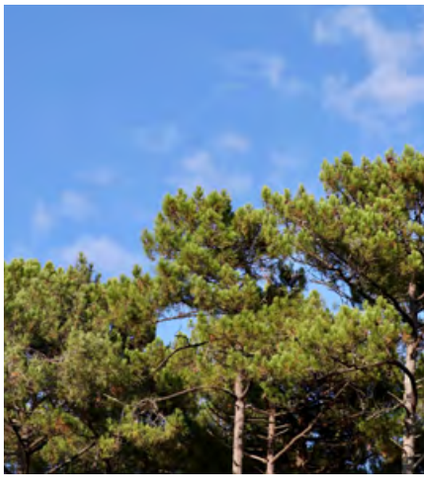

Les experts à Seignosse

Comme chaque année, la commune vous propose de bénéficier de l'avis et de conseils d'un expert de l'ONF sur l'état de santé de vos arbres. Pour ce faire, vous êtes invités à candidater auprès du service urbanisme et environnement de la mairie, au plus tard le 31 août 2021. Les modalités d'intervention de cet expert, et notamment le niveau de prise en charge du diagnostic par la commune, seront définies en fonction du nombre de participants.

urbanisme-environnement@seignosse.fr

Au sommet de la vague

Ils seront quatre surfeurs à représenter la France, championne du monde des nations dans cette discipline, aux jeux Olympiques de Tokyo, du 25 au 28 juillet prochains. Joan Duru, vice-champion du monde en 2017 à Biarritz a remporté à 32 ans le titre mondial ISA devant le Réunionnais Jérémy Florès et le Japonais Kanoa Igarashi. Pauline Ado s'est également qualifiée. Elle rejoint ainsi Johanne Defay, Michel Bourez et Jérémy Florès pour l'épopée nipponne.

Les petits chefs du Grand Chêne

Le pôle culinaire a souhaité mettre en avant le repas préféré des enfants, école par école, qu'il soit à thème ou classique. Les enfants de l'école du Grand Chêne ont élaboré avec les animatrices un menu complet, équilibré, en respectant des consignes claires. Le repas « blanc et rouge » du 27 mai 2021 a été un réel succès, comme en témoignent les assiettes revenues vides en cuisine...

Chut l'été arrive

L'été est malheureusement la saison où les nuisances sonores sont les plus fréquentes, et les plus pénibles, comme l'attestent de trop nombreuses plaintes. Pour rappel, il existe des règles strictes fixées par arrêté municipal :

- Du 1er juillet au 31 août, l'usage abusif d'appareil radio, hi-fi, instruments de musique, cris, chants est interdit,
- Les travaux de bricolage et jardinage sont autorisés du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15 à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.
- Les travaux bruyants des professionnels doivent être déclarés à la mairie. Ils sont autorisés du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

SE PROJETER DANS L'AVENIR DE SEIGNOSSE

Les travaux sur la charte architecturale sont l'occasion de revoir les projets structurants de notre commune à la lumière des orientations portées par la nouvelle équipe municipale.

En 2017, la commune s'est lancée dans un grand projet d'aménagement, Seignosse 2030. Issu de l'étude Aménagement Durable des Stations, en partenariat avec le GIP Littoral, il avait pour enjeu de rénover la station Seignosse Océan, et de valoriser plus largement son territoire, notamment le secteur des Étangs.

Traduisant une première ambition d'amélioration de la station, ce programme s'est amorcé au Penon par la réalisation du plan-plage et la construction du nouveau skate-park. Aujourd'hui, il apparaît crucial de le faire évoluer vers une plus grande prise en compte de la dimension environnementale, sous tous ses aspects : protection de la biodiversité et des milieux naturels, gestion des risques et transition énergétique. **C'est cette volonté, cette nouvelle vision du développement de notre commune que la municipalité a nommée « Seignosse à venir ».**

SEIGNOSSE À VENIR

Initiée dès l'automne 2020, la charte architecturale, environnementale et paysagère de Seignosse représente un enjeu de cohérence et de qualité pour le développement de la commune. Il apparaissait donc logique que les projets de Seignosse soient ré-évalués en fonction de ses orientations.

- Le **plan-plage des Bourdaines**, dans lequel l'accent va être porté sur la préservation des milieux dunaires, la prise en compte de l'avancée dunaire et la désimperméabilisation des sols

- Le **cœur du Penon**, où une véritable stratégie de relocalisation rétro-littorale des activités va pouvoir être engagée, afin d'anticiper les problèmes d'érosion côtière et d'avancée dunaire

- Les **berges de l'Étang Blanc**, en recherchant un projet respectueux du caractère intimiste et préservé de ce haut lieu de la biodiversité

- Le réaménagement du **cœur de Bourg**, et la redéfinition de l'extension urbaine de Lenguilhem

Autant de projets ambitieux, qui correspondent aux engagements de campagne de l'équipe municipale, mais qui, surtout, préfigurent le visage de Seignosse dans les décennies à venir : répondre aux attentes de ses habitants, dans la cohérence et le respect de l'environnement.

VOTRE AVIS COMPTE

Seignosse à venir se construira avec les habitants. Les prochains rendez-vous sont consultables sur la plateforme de concertation **participez.seignosse.fr**

23 juillet 2021 **Requalification du Penon** Table-Longue sur la place de Castille pour discuter et échanger avec les intéressés.

PHASE TEST : AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES EN ENTRÉE DE PLAGE DES BOURDAINES

Dans le cadre du premier projet de Seignosse à venir, le cabinet en charge de l'étude du plan-plage des Bourdaines propose une phase test de circulation. Testons de nouveaux usages avant les travaux définitifs pour améliorer l'accessibilité, réduire la vitesse et renaturer les espaces minéralisés !

À partir du 19 juillet, la circulation va donc être modifiée :

- Une seule entrée par l'avenue des bourdaines pour se rendre à la plage, aux arènes et à la salle de spectacles Le tube
- La rue du village en sens unique, accessible uniquement aux riverains
- Une nouvelle voie douce le long de l'avenue des arènes

DOSSIER

ENVIRONNEMENT : DE L'INTENTION À L'ACTION

Si la nature est au centre de l'action municipale, c'est parce que sa promotion et sa préservation exigent des engagements, des partenariats, des défis, qui impactent tous les aspects de la vie des Seignossais. Pour orienter nos projets, optimiser nos déplacements, harmoniser nos comportements, Seignosse s'engage. Et vous ?

ALEXANDRE D'INCAU,
ADJOINT AU MAIRE DE SEIGNOSSE

« Fédérer les bonnes intentions »

La volonté municipale est de mettre l'accent sur les pratiques qui nous permettent de bien vivre ensemble. Habitants et estivants, cyclistes et sylviculteurs, chasseurs et promeneurs, nous avons en commun notre amour de Seignosse et de son patrimoine naturel. Sa préservation est au centre de nos préoccupations. Elle passe bien sûr par la politique d'aménagements initiée par la municipalité, avec la création de jardins partagés, notre engagement dans le label « Villes et villages fleuris », la lutte contre l'imperméabilisation des sols, l'identification et la préservation des zones humides de la commune. Elle s'est également concrétisée par une collaboration avec l'Office de Tourisme pour la campagne de communication « Seignosse attitude ». Celle-ci est particulièrement intéressante, car elle souligne que chacun a un rôle à jouer dans cet objectif global.

C'est par exemple dans ce cadre que nous avons décidé de placer des distributeurs de crème solaire bio gratuite sur chaque plage, au golf et au centre de loisirs. C'est une façon conviviale de permettre à chacun de se protéger, tout en réduisant la pollution liée aux produits solaires traditionnels. Ce sont ces petits gestes au quotidien, comme ne pas laisser de déchets à la plage, respecter les plantations forestières, jeter ses mégots dans une poubelle appropriée, qui ont le plus fort impact en termes de résultats. Ils sont également le témoignage le plus parlant de notre engagement individuel à la préservation de notre cadre de vie.

LA VILLE DURABLE

Pour préserver notre cadre de vie et améliorer notre quotidien, la municipalité a fait le choix de multiplier les collaborations.

Dans notre commune comme ailleurs, l'environnement prend une place grandissante dans les politiques publiques. On ne peut que s'en féliciter. Mais ce qui, souvent, fait la différence entre l'intention et la réalisation, c'est la capacité à fédérer les moyens et les compétences sur des objectifs précis. **Seignosse a fait le choix de l'ouverture, et d'appuyer ses projets sur des collaborations engageantes et stimulantes.**

PARTENAIRES SPÉCIALISÉS

Ainsi, notre travail de gestion de préservation de la forêt, de la dune se développe en lien avec l'ONF. Un expert diligenté par la MACS va nous conseiller sur les moyens d'optimiser la consommation énergétique de nos bâtiments municipaux. Dans le même temps nous nous sommes engagés avec le Sydec dans l'amélioration de nos dispositifs d'éclairages publics.

Avec le syndicat Géolandes, nous travaillons à l'aménagement des Berges de l'Étang Blanc, et luttons contre l'invasion de Jussie. Avec la SAFER, nous avons conclu une convention pour pouvoir préempter des terrains agricoles en vente, et préserver une agriculture locale.

AMBITIONS COMMUNES

Ces partenariats nous permettent de nous engager sur des projets plus ambitieux pour notre quotidien : nos plans pour les Bourdaines et le Penon, l'amélioration du maillage de la commune en voies douces, la promotion des déplacements à vélo, la désimperméabilisation des sols… ou tout simplement l'embellissement de la commune, comme en témoigne notre candidature au label « Villes et villages fleuris ».

Sur tous ces sujets, pour passer de l'intention à l'action, Seignosse n'a pas hésité à aller de l'avant, et à provoquer les rencontres. Car seul, on va peut-être plus vite, mais ensemble, on va plus loin.

PASSEZ AU JARDIN

Les jardins PARTAGÉS

C'est l'association Graines Océanes qui, dans le cadre d'une convention passée avec la mairie, va gérer les jardins partagés de Seignosse. Deux parcelles ont été identifiées, une aux Estagnots, de 1500 m², et une sur le Bourg, à l'écoquartier, de 800 m². Sur la première, la maisonnette de l'ancien mini-golf va être rénovée pour accueillir l'association et héberger réunions et formations. Au Bourg, c'est un conteneur rénové par l'entreprise Easybox qui va servir de bureau et de lieu de stockage de matériel.

ZÉRO PHYTO

La mairie a bien sûr apporté son concours à la préparation de ces parcelles, en les clôturant, en aménageant des solutions de parking, en apportant de la terre. Elle a également imposé quelques règles : pas de produits phytosanitaires, et une gestion optimisée des ressources, notamment en eau. Paillage, forage, diverses solutions sont à l'étude, pour s'adapter au mieux à l'environnement. **Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, et ceux qui se sentent la main verte sont invités à se faire connaître auprès de l'association.**

grainesoceanes@gmail.com

UN PETIT GESTE UNE DOUBLE PROTECTION

Cet été, la commune a commandé des distributeurs de crème solaire bio aux *Laboratoires de Biarritz*. Ils seront mis à disposition gratuitement au public en entrées de plage afin que chacun puisse profiter de la plage en toute sécurité. Double enjeu, bien protéger votre peau mais aussi protéger notre océan. En effet, les formules de ces produits respectent l'eau et son écosystème.

UN ÉTÉ SANS MOUSTIQUE

Le moustique tigre fait beaucoup parler de lui : responsable de la transmission de la dengue et du chinkungunya, sa présence est toujours une mauvaise nouvelle. Surtout que les moyens de lutte pour son éradication ne sont pas satisfaisants : les traitements chimiques massifs sont dommageables pour l'environnement, et les implantations de nids de mésanges et de chauve-souris, plus écologiques, ne semblent pas avoir les résultats attendus. Aussi, pour empêcher les moustiques, tigres ou classiques, de vous importuner, le plus simple est de ne pas les laisser s'installer et c'est à tout le monde d'agir chez soi.

Retrouvez les gestes bons à adopter sur seignosse.fr

« LA NATURE, C'EST L'ADN DE SEIGNOSSE »

JOËLLE GARAT,
DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME

À la suite des restrictions de déplacements liées aux confinements, une toute nouvelle population a découvert les Landes, son littoral et sa forêt. Pour répondre à cet engouement, nous souhaitons mettre en place une dynamique qui nous permette d'en bénéficier en évitant les écueils du tourisme de masse. C'est pourquoi une partie de notre budget a été dédiée à créer, avec la mairie, ***une campagne de communication locale sur les comportements à adopter.*** *Elle s'adresse à tous, touristes comme locaux, car nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de notre espace naturel. Nous allons installer des panneaux de prévention dans les milieux les plus emblématiques et distribuer des sacs réutilisables en coton bio, nous continuons d'installer des cendriers, de proposer à la vente des gourdes en verre pour limiter l'usage des bouteilles en plastique… Nous allons décliner cette campagne dans les années à venir, travailler sur de nouveaux supports, avec un même objectif : renseigner et suggérer plutôt qu'interdire, pour permettre à chacun, à son niveau, d'adopter la Seignosse attitude.*

DES PROFESSIONNELS LABÉLISÉS

L'Office de Tourisme accompagne les structures locales dans leurs démarches de labélisation, dans le cadre de la charte d'engagement Tourisme Responsable portée par le Pays ALO. Diminution de la production de déchets, réduction de la consommation d'énergie, préservation de la ressource en eau, achats locaux et écoresponsables, les engagements des partenaires sont multiples. 10 acteurs locaux, écoles de surf, restaurateurs, hébergeurs, bénéficient déjà de ce label.

LA FORÊT, UN ESPACE À PARTAGER

La forêt est un espace fragile, et majoritairement privé, que l'on doit apprendre à connaître et à respecter.

Plus important massif forestier d'Europe, avec une superficie de plus d'un million d'hectares, la forêt des Landes est… artificielle ! En effet, elle est née de la main de l'homme, et relativement récemment, puisque son implantation remonte au XIXe siècle seulement. Autre particularité, elle est à plus de 90% privée. Ce sont des sylviculteurs qui en assurent l'exploitation et le renouvellement. *« Ces caractéristiques ne sont pas toujours connues des promeneurs,* regrette Alain Hontebeyrie, lui-même propriétaire forestier, membre de la DFCI de Seignosse et délégué adjoint local du syndicat des sylviculteurs. *Pendant des décennies, les sylviculteurs, les chasseurs, les cueilleurs de champignons, les agriculteurs se sont croisés sur ces espaces sans problème,* explique-t-il. *Mais ces dernières années, une nouvelle population s'y est intéressée, sans forcément connaître les codes. On voit des vététistes rouler dans les sillons de semis sans être conscients des dégâts qu'ils occasionnent, des tremplins sauvages aménagés sur les tucs, on retrouve des ordures et même des mégots en pleine forêt… C'est au mieux incivil, au pire, irresponsable. »*

Même son de cloche chez les chasseurs, comme en témoigne Jean-Marie Suscosse, président de l'ACCA : *« Nous partageons la forêt en bonne entente avec les sylviculteurs, car nous respectons leur propriété. La chasse ne se pratique que de septembre à fin janvier pour tenir compte du rythme de reproduction des animaux. Mais les cyclistes qui passent toute l'année au cœur des parcelles ou sur les crêtes dérangent les animaux, qui sont rabattus vers les routes. Cette année, nous avons ramassé 40 chevreuils tués par les voitures,* regrette le chasseur. *Un nombre jamais atteint auparavant ».*

La majeure partie du temps, ces comportements sont liés à une méconnaissance de ce milieu si particulier. Raison pour laquelle la mairie a adressé un courrier rappelant les règles à tous les loueurs de vélos et associations de cyclisme et décidé de remplacer les panneaux d'affichages réglementaires. De plus, elle profitera de la campagne de communication menée avec l'Office de Tourisme pour rappeler les bons comportements dans cet environnement spécifique (voir page précdente). Car la forêt landaise, espace essentiellement privé, ne peut rester ouverte à tous qu'à la condition d'être respectée par chacun.

LES BONS COMPORTEMENTS EN FORÊT

- Je respecte l'intégrité des parcelles forestières et je n'y pénètre pas.
- Je limite ma circulation à vélo aux chemins carrossables (les chemins où peut rouler une voiture), ils représentent 195km linéaires dans la forêt locale
- J'évite les sentiers créés par les animaux, pour ne pas les perturber
- Je n'essaie pas d'aménager la forêt à ma guise : je ne suis pas chez moi !

ENTREPRENDRE À SEIGNOSSE

La baïne - Le courant du vrac

683 avenue de Larrigan
06 78 33 84 05 **contact@lecourantduvrac.fr** **lecourantduvrac.fr**
LaBaineSeignosse **labaine.lecourantduvrac**

Vrac en stock

Virginie, Coralie et Floriane sont les noms qui se cachent derrière l'épicerie bio La Baïne – le courant du vrac. Se connaissant de longue date, elles ont décidé de monter ensemble leur projet sur la commune de Seignosse. Après de longues péripéties lors de leur installation, **leur épicerie ouvrira normalement à la mi-juillet et proposera une large offre de productions locales et bio mais surtout proposées en vrac,** pour réduire l'usage d'emballages plastiques.

« Nous avons décidé de nous implanter dans les Landes, car c'est notre région de cœur. Nous avions envie d'un grand local dans un centre-ville actif et nous avons trouvé notre bonheur à Seignosse, dans une zone en plein essor. C'est d'ailleurs en fréquentant les plages du littoral, et en constatant l'importance du problème des emballages plastiques rejetés en mer que le choix du vrac s'est imposé à nous. La prise de conscience écologique actuelle, à tous les niveaux, nous a également incité à nous tourner vers des producteurs locaux pour travailler en circuits courts. Nous avons également privilégié la qualité des produits, en choisissant de nous approvisionner en bio. Je suis la seule qui suis à plein temps dans cette boutique, explique Virginie. *Floriane a déjà une épicerie similaire à Saint-Étienne (42) et Coralie alterne entre l'épicerie l'été et son travail en saison d'hiver. Nous avons choisi le nom La Baïne pour notre épicerie car ce dernier est très évocateur des plages landaises. Il désigne un fort courant de l'océan, et nous espérons que celui-ci amènera les Seignossais à se tourner vers des produits en vrac. »*

Harte-bon.fr

Halles du Penon - Avenue des Bruyères
contact@harte-bon.fr **harte-bon.fr**
hartebon **harte_bon**

Distributeurs de saveurs

Corinne et Stéphanie, toutes les deux de Saubrigues, ont décidé, il y a un an, d'investir dans un concept encore jamais vu dans la région : **des distributeurs réfrigérants, disponibles 24/24, qui permettent aux consommateurs récupérer leur commande**. Pour se consacrer à ce projet, elles ont changé de vie. Corinne a vendu son restaurant et Stéphanie exerce maintenant son activité de vendeuse de poisson sur Capbreton à mi-temps.

« Avec Stéphanie on a eu l'idée il y a un an en mélangeant un peu nos projets, explique Corinne. *On voulait proposer un distributeur de fruits, légumes et viandes accessible à tout moment, et qui respecte l'environnement. On a trouvé les distributeurs réfrigérants à Aix-en-Provence, où ils sont fabriqués de A à Z. Au début, ce concept était destiné aux professionnels, et puis on a finalement décidé de le démocratiser. Du coup, on a contacté la MACS pour proposer notre projet à l'ensemble des communes. Seignosse fait partie de celles qui ont accepté d'accueillir notre distributeur. Nous avons beaucoup travaillé sur le choix des produits, en les goûtant et en les sélectionnant sur des critères assez stricts de notre charte de qualité : bio, local, en circuit court et qui récompensent les producteurs d'ici. Aujourd'hui, on travaille avec 25 ou 30 producteurs. Les casiers sont accessibles tous les jours, 24h/24. Le client peut commander via notre site internet ou directement sur la tablette disponible à chaque frigo. De notre côté on s'occupe de faire le lien avec les producteurs, pour que le consommateur n'ait plus qu'à récupérer à un seul endroit toute sa commande. »*

CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

Vous souhaitez participer et paraître dans cette rubrique ? Faites-vous connaître par mail à ***lanouvelle@seignosse.fr***

L'ÉTÉ

EN TOUTE SÉCURITÉ

À Seignosse, les plages sont des lieux de rendez-vous incontournables. Bronzer, jouer, nager, surfer… oui, mais la sécurité avant tout !

La commune, qui compte environ 4 000 habitants à l'année, passe en l'espace de quelques jours à plus de 40 000 personnes pour la saison estivale. Sa gestion est donc très différente sur cette période. **Ainsi, chaque année, Seignosse met en œuvre des moyens et des agents de terrain expérimentés pour permettre à chacun de passer ses vacances en toute sécurité.**

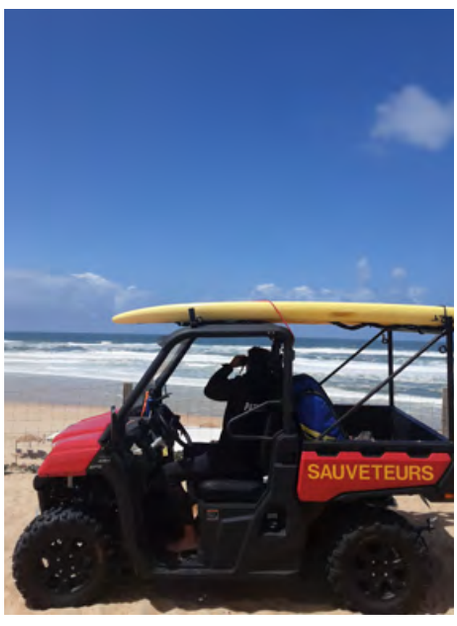

MATÉRIEL ET RENFORTS

En avant saison, la commune anticipe et prépare la mise en place estivale en investissant dans du nouveau matériel. L'objectif est de mieux équiper les agents, pour faciliter ou sécuriser leur travail. En 2021, les équipes des postes de secours ont été équipées de deux nouveaux véhicules tout-terrain. Plus légers, plus maniables, moins énergivores, ils permettent d'améliorer les déplacements sur la plage et donc d'assurer la qualité des interventions de sécurité. La nouvelle patrouille, mise en place en début de saison, profite d'ailleurs de ces nouveaux véhicules pour assurer une veille sur le littoral.

La municipalité met également en œuvre des moyens humains, en recrutant des saisonniers pour compléter les équipes en place. Ils sont au nombre de 77 cette année : nageurs sauveteurs, policiers municipaux, agents des services techniques, sans oublier les équipes de l'Éducation Enfance Jeunesse pour les accueils de loisirs, ils sont tous nécessaires au bon déroulement de l'été. À noter que la période de surveillance des plages ayant été élargie, l'emploi des nageurs sauveteurs a été étendu aux ailes de saison.

38 agents MNS
20 agents aux services techniques
10 agents à la police municipale
8 agents à l'accueil de loisirs
1 agent à l'accueil de la mairie

DES PLAGES BIEN GARDÉES

Par ailleurs, une expérimentation sera menée cet été sur les communes de Capbreton, Soorts-Hossegor et Seignosse, pour lutter contre les incivilités. **Une brigade de la gendarmerie sera chargée d'accompagner les patrouilleurs des postes de secours sur la plage.** Cette présence permettra aux nageurs sauveteurs de se concentrer sur leur mission première, à savoir assurer la sécurité des baigneurs. Les gendarmes, pour leur part, se chargeront de faire respecter l'ordre public.

Zoom sur

Retrouvez vos info plages sur seignosse.fr

L'INDISPENSABLE JET-SKI

Avec les jumelles et les palmes, il fait partie de la panoplie des nageurs sauveteurs qui assurent la sécurité sur nos plages. David Treku, responsable des plages de Seignosse, nous explique pourquoi.

« Le jet-ski est utilisé par les sauveteurs comme un outil de soutien supplémentaire à leurs tâches quotidiennes. Il améliore les délais d'intervention et les capacités des sauveteurs lors d'une urgence. Il permet également d'effectuer des patrouilles depuis l'océan, et ainsi de limiter le déplacement des véhicules sur la plage. Le jet-ski a aussi l'intérêt d'être facilement identifié, en raison de sa taille, de son poids et de sa vitesse par rapport aux autres embarcations que l'on trouve dans la zone de surf. Ces caractéristiques peuvent être sources de dangers pour les nageurs et surfeurs, c'est pourquoi le jet-ski doit être manié avec précaution. Néanmoins, l'océan ne permet pas toujours de manœuvrer à basse vitesse sans risquer un chavirage. Il est donc nécessaire de se déplacer à la bonne vitesse en fonction des éléments. D'où l'importance de la formation spécifique des nageurs sauveteurs à son usage. »

BON À SAVOIR

Quand est-ce que les sauveteurs utilisent le jet-ski ?

Cette embarcation est très utile dans des situations très différentes :

- Pour les interventions, rapides, par exemple un sauvetage effectué par une personne seule.
- Pour patrouiller sur de grandes sections de la côte, en limite de zone réglementée et au-delà, ou dans des espaces de travail étroits.
- Pour faire le « chien de berger », en guidant et dirigeant les baigneurs dans une direction particulière.

AVANTAGES

- Sa vitesse d'intervention.
- Sa manœuvrabilité à basse vitesse
- Son efficacité dans les grandes vagues.
- Peut être exploité par un seul sauveteur.
- Peut-être redressé et redémarré après chavirage.
- Peut être utilisé dans les eaux peu profondes.

INCONVÉNIENTS

- Sa vitesse élevée augmente les risques pour les opérateurs et les autres personnes.
- Son poids, mise à l'eau et mise sur remorque difficile.
- Risque pour les autres utilisateurs de l'océan.
- Formation et supervision nécessaires pour former des opérateurs compétents.
- Des coûts de réparation et d'entretien.

DES ÉLÈVES À BONNE ÉCOLE

À l'initiative de l'équipe pédagogique, la police municipale et les nageurs sauveteurs sont intervenus à l'école des Deux Étangs pour mener des actions de sensibilisation auprès des élèves.

Les policiers sont revenus sur les règles de sécurité à vélo sur la voie publique. Ce rappel a été suivi d'une mise en application sur un parcours spécifique installé dans la cour de l'école.

Les nageurs sauveteurs leur ont présenté les dangers de la plage, et enseigné, vidéo à l'appui, les codes à observer et les bons comportements à adopter pour profiter en toute sécurité des joies de la baignade.

ÉTÉ 2021 Seignosse

MARCHÉ TRADITIONNEL
Le mercredi matin
Halle couverte Seignosse Bourg

MARCHÉ SAISONNIER
Mardi, jeudi et dimanche matin
Seignosse Le Penon

MARCHÉ NOCTURNE
Samedi soir, Seignosse Le Penon

JUILLET

VENDREDI 9 JUILLET
TOURNOIS DE TENNIS
Plaine des sports jusqu'au 23 juillet

ANNULÉ **DI LOISIRS**
Mur d'escalade et jeux gonflables
Zone de loisirs des Bourdaines - 14h

YOGA SUR LA PLAGE
Plage du Penon - 18h

LITTLE SUNSET
Le Tube - Les bourdaines

ANNULÉ **ATION** - Penon 21h

SAMEDI 10 JUILLET
MARCHÉ NOCTURNE
Penon 19h

LITTLE SUNSET
Le Tube - Les bourdaines

DIMANCHE 11 JUILLET
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

LUNDI 12 JUILLET
PAULO MAGIE
Place Castille - 21h

MARDI 13 JUILLET
ANNULÉ
Podium forum - 21h

MERCREDI 14 JUILLET
CINÉMA EN PLEIN AIR
« LET'S DANCE »
Parc Gilles Hiriart - 22h

TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

JEUDI 15 JUILLET
CIRCUIT TRAINING
Zone de loisirs des Bourdaines - 10h

LIVE SEIGNOSSE
LES AFROLANDAIS
Terrasse du Tube - 21h

VENDREDI 16 JUILLET
ANNULÉ **DI LOISIRS**
Mur d'escalade et jeux gonflables
Zone de loisirs des Bourdaines - 14h

YOGA SUR LA PLAGE
Plage des Bourdaines - 18h

ANNULÉ **DÉAMBULATION**
LOUS TEMES
Le Penon - 21h

SAMEDI 17 JUILLET
MARCHÉ NOCTURNE
Le Penon - 19h

DIMANCHE 18 JUILLET
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

LUNDI 19 JUILLET
MICHEL ET ANNICK MAGIE
Place Castille - 21h

MULTI PISTES
Du 19 au 23 juillet
Stage musique et surf (12 - 17 ans)
avec Landes Musiques Amplifiées
Seignosse et Tyrosse

MARDI 20 JUILLET
ANNULÉ
Podium forum - 21h

MERCREDI 21 JUILLET
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

JEUDI 22 JUILLET
CIRCUIT TRAINING
Zone de loisirs des Bourdaines - 10h

SOIRÉE BASCO-LANDAISE
Mur à gauche - 19h

LIVE SEIGNOSSE
SHELT ER
Terrasse du Tube - 21h

VENDREDI 23 JUILLET
STAGE AQUARELLE
Salle acs ou extérieur - 9h30

APRÈS-MIDI LOISIRS
Mur d'escalade et jeux gonflables
Zone de loisirs des Bourdaines - 14h

YOGA SUR LA PLAGE
Plage des Estagnots - 18h

DÉAMBULATION
LOUS CRABOTS
Le Penon - 21h

SAMEDI 24 JUILLET
MARCHÉ NOCTURNE
Le Penon - 19h

DIMANCHE 25 JUILLET
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

LUNDI 26 JUILLET
PLANÈTE ILLUSION
Place Castille - 21h

MARDI 27 JUILLET
MARDI DJ
Podium forum - 21h

MERCREDI 28 JUILLET
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

JEUDI 29 JUILLET
CIRCUIT TRAINING
Zone de loisirs des Bourdaines - 10h

MARCHÉ DES PRODUCTEURS
DE PAYS ET ANIMATION PELOTE
Halle couverte mairie - 19h

VENDREDI 30 JUILLET
APRÈS-MIDI LOISIRS
Mur d'escalade et jeux gonflables
Zone de loisirs des Bourdaines - 14h

YOGA SUR LA PLAGE
Plage du Penon - 18h

DÉAMBULATION
ASSO CAPOEIRA
Le Penon - 21h

SAMEDI 31 JUILLET
MARCHÉ NOCTURNE
Penon 19h

EXPOSITIONS

EXPOSITION AU FONDS LABEGORRE
Jean-Pierre RUEL
et Serge LABEGORRE,
Jusqu'au 7 août - ZA LAUBIAN

REGARDS SUR L'ÉTANG BLANC
Exposition photo de Régis Parrens
Jusqu'au 31 juillet
Hôtel de ville

L'EXPO DE L'ACS
Peintures et sculptures
Du 18 juillet au 22 août
Pôle sportif et culturel
Maurice Ravailhe

L'EXPO PHOTO DE L'ACS
Du 29 août au 5 septembre
Salle André Vidal

Les événements maintenus respectent les mesures sanitaires en vigueur. Merci de vous munir de vos masques.
La programmation est susceptible d'être modifiée. Suivez l'actualité des événements sur le site internet **seignosse.fr** ou la page **facebook @villedeseignosse.**

AOÛT

DIMANCHE 1ER AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

LUNDI 2 AOÛT
PAULO MAGIE
Place Castille - 21h

MARDI 3 AOÛT
MARDI DJ
Podium forum - 21h

MERCREDI 4 AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

JEUDI 5 AOÛT
CINÉMA PLEIN AIR
« PAPI SITTER »
Zone de loisirs des Bourdaines - 22h

VENDREDI 6 AOÛT
APRÈS-MIDI LOISIRS
Mur d'escalade et jeux gonflables
Zone de loisirs des Bourdaines - 14h

YOGA SUR LA PLAGE
Plage des Bourdaines - 18h

DÉAMBULATION
LOUS YEMES
Le Penon - 21h

LITTLE FESTIVAL
6 ET 7 AOÛT
Le Tube

SAMEDI 7 AOÛT
MARCHÉ NOCTURNE
Le Penon - 19h

DIMANCHE 8 AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

LUNDI 9 AOÛT
MICHEL ET ANNICK MAGIE
Place Castille - 21h

MARDI 10 AOÛT
MARDI DJ
Podium forum - 21h

MERCREDI 11 AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

JEUDI 12 AOÛT
CIRCUIT TRAINING
Zone de loisirs des Bourdaines - 10h

SOIRÉE BASCO-LANDAISE
Mur à gauche - 19h

LIVE SEIGNOSSE
FORRO SUNSHINE
Terrasse du Tube - 21h

VENDREDI 13 AOÛT
APRÈS-MIDI LOISIRS
Mur d'escalade et jeux gonflables
Zone de loisirs des Bourdaines - 14h

YOGA SUR LA PLAGE
Plage des Estagnots - 18h

DÉAMBULATION
GROUPE BASCO-LANDAIS
Le Penon - 21h

SAMEDI 14 AOÛT
MARCHÉ NOCTURNE
Le Penon - 19h

DIMANCHE 15 AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

LUNDI 16 AOÛT
PLANÈTE ILLUSION
Place Castille - 21h

MARDI 17 AOÛT
MARDI DJ
Podium forum - 21h

MERCREDI 18 AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

JEUDI 19 AOÛT
CIRCUIT TRAINING
Zone de loisirs des Bourdaines - 10h

SOIRÉE BASCO-LANDAISE
Mur à gauche - 19h

LIVE SEIGNOSSE
O SISTER
Terrasse du Tube - 21h30

VENDREDI 20 AOÛT
APRÈS-MIDI LOISIRS
Mur d'escalade et jeux gonflables
Zone de loisirs des Bourdaines - 14h

YOGA SUR LA PLAGE
Plage du Penon - 18h

DÉAMBULATION
HARMONIE POMAREZ
Le Penon - 21h

SAMEDI 21 AOÛT
MARCHÉ NOCTURNE
Penon 19h

ANIMATIONS À SEIGNOSSE
Seignosse bourg - en soirée

DIMANCHE 22 AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

FEU D'ARTIFICE
Plage du Penon - 22h

LUNDI 23 AOÛT
LA MAGIE DE CHARLES
Place Castille - 21h

MARDI 24 AOÛT
MARDI DJ
Podium forum - 21h

MERCREDI 25 AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

JEUDI 26 AOÛT
CIRCUIT TRAINING
Zone de loisirs des Bourdaines - 10h

SOIRÉE BASCO-LANDAISE
Mur à gauche - 19h

LIVE SEIGNOSSE
KIZ
Terrasse du Tube - 21h

VENDREDI 27 AOÛT
APRÈS-MIDI LOISIRS
Mur d'escalade et jeux gonflables
Zone de loisirs des Bourdaines - 14h

YOGA SUR LA PLAGE
Plage des Bourdaines - 18h

DÉAMBULATION
Le Penon - 21h

SAMEDI 28 AOÛT
PITCHOUN TOUR
journée

MARCHÉ NOCTURNE
Penon 19h

DIMANCHE 29 AOÛT
TOP À LA VACHETTE
Arènes - 21h30

SEPTEMBRE

SAMEDI 4 SEPTEMBRE
FORUM DES ASSO
Plaine des sports

TOUT L'ÉTÉ AVEC L'OFFICE DE TOURISME

TOUS LES MARDIS
ÉCO-MARCHE À LA PLAGE
Départ de l'Office du Tourisme au Penon, 10h30

BAIN DE NATURE EN FAMILLE
Départ : sentier vert, 17h

TOUS LES MERCREDIS
EXPLOREZ LA DUNE ET LA FORÊT AVEC L'ONF
Départ Office du Tourisme, 9h30

ESCAPE GAME EN FORÊT
En forêt, 17h

TOUS LES JEUDIS
MIRACLE MORNING
La Villa de l'Étang blanc, 7h

BAIN DE FORÊT À SEIGNOSSE
Départ : sentier vert, 10h

TOUS LES VENDREDIS
COURSES GPS À ÉNIGMES
Zone de loisirs des Bourdaines, 17h

LES ASSO

CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

Vous souhaitez participer et paraître dans cette rubrique ? Faites-vous connaître par mail à *lanouvelle@seignosse.fr*

du 18 juillet au 22 août 2021
tous les après-midi de 15h à 18h30
au pôle sportif & culturel Maurice Ravailhe
Seignosse Bourg **(salle climatisée)**
- Entrée libre -
Association Culturelle de Seignosse

ACS - ASSOCIATION CULTURELLE DE SEIGNOSSE

« L'EXPO » peinture et sculpture, du 18 juillet au 22 août. Une exposition éclectique de par les styles et les techniques, une expo haute en couleurs qui regroupe 45 artistes, venus de toute la France, pour cette 39e édition.

Du 23 au 25 juillet, un stage d'aquarelle sera animé par Pierre VALAINCOURT, aquarelliste professionnel. Pour tout renseignement concernant ce stage, appeler le 06 07 15 28 23.

Les photographes de l'association vous proposeront du 29 août au 5 septembre, à la salle André Vidal, une exposition photos.

06 07 15 28 23

L'ABRI

L'association L'ABRI, basée à Seignosse et spécialisée dans la stérilisation de chats errants, recherche des bénévoles pour nourrir ses chats libres. Il y a 9 cabanes entre les Bourdaines et le Penon, l'action consiste à faire le tour des cabanes placées entre les résidences pour remplir les gamelles d'eau et de croquettes. La ronde ne dure pas plus d'une heure. Si vous êtes intéressés et disponibles merci de contacter l'association pour faire un essai. **06 09 58 91 72**

HOPE TEAM EAST

Les enfants ont relevé le défi

Fin juin, 3 classes de l'école primaire de Seignosse ont réalisé des défis sportifs collectifs dans le cadre du Défi Day organisé par Hope Team East, une association reconnue pour son engagement dans le domaine du sport/santé. Leur participation à cet événement était le préambule au déploiement dès la rentrée prochaine du programme pédagogique « Un Défi dans Mon École ». Au menu : des ateliers thématiques (sport, nutrition, gestion des émotions) et un nouveau défi en vue. Septembre s'annonce sportif !

www.hopeteameast.fr

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La Bibliothèque de Seignosse, située à la maison des Asso au pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe au Bourg, fonctionne pour l'été 2021 depuis le lundi 5 juillet jusqu'au samedi 28 août aux horaires suivants : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h et en plus mercredi et samedi de 17h à 19h

Conditions :

Droit d'inscription annuel : 12 € par famille

Droit d'inscription vacanciers :

6 € moins de 2 semaines

Participation au prêt de livres adultes :

entre 1 € et 1,30 €

Prêt des livres gratuits pour les enfants et les adolescents inscrits.

226 av du parc des sports
06 88 55 30 08
bibliotheque.seignosse@gmail.com
www.cbpt40.com

L'AMICALE DE L'ALAOUDE

Actualité culturelle de l'Alaoude :

Le lundi de Pentecôte, les résidents ont été enchantés par le spectacle de cabaret proposé avec brio par la troupe de Lyzamary.

Actualité intergénérationnelle :

« Mission hérisson » en partenariat avec la réserve naturelle de l'étang noir. La résidence a reçu durant 5 matinées les élèves de CM1 de l'école de Seignosse afin de recenser la population de hérissons vivant sur le site au moyen d'un tunnel spécialement aménagé afin de marquer les éventuelles empreintes de ce petit mammifère familier et si discret.

Actualité estivale :

Les résidents ont commencé à sortir visiter les lieux touristiques environnant : Seignosse océan au Penon, Capbreton, Vieux-Boucau, Soustons... pour profiter du soleil et des glaces qui se parent d'un goût d'été. (notez que Moka, le chien médiateur de l'Ehpad, est du voyage !).

EXPRESSIONS POLITIQUES

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Cher(e)s Seignossais(e)s,

Alors que l'été approche, nous sommes toujours dans l'action et travaillons à l'aboutissement des projets de la mandature. Vous avez sûrement découvert dans cette Nouvelle nos premières mesures en faveur de l'environnement et plus particulièrement la démarche « Seignosse à venir », fruit de notre réflexion et de notre volonté de faire de Seignosse un modèle de ville durable. Plan Plage des Bourdaines, Cœur du Penon, Berges de l'Etang Blanc, Cœur de Bourg, l'ensemble de ces projets constituent la colonne vertébrale de notre mandat avec en ligne de mire la modification de notre PLUI dont le démarrage est prévu prochainement.
Dans une volonté d'animer cet été qui s'annonce particulier, nous avons également concocté avec les services municipaux un programme d'animations estivales susceptibles de vous offrir des moments de rire et de partage. Des « Live Seignosse » sur les terrasses du Tube aux nouvelles séances de cinéma de plein air au Bourg et à l'Océan, en passant par les nombreuses expositions organisées au cours de l'été. N'hésitez pas à profiter de ce « bouillon de culture » qui nous a tant manqué au cours des mois passés. À consommer sans modération.
La sécurité de tous est également un axe majeur de notre travail. Sécurité sanitaire tout d'abord avec la mise en place, dès le début du mois de juillet, de deux centres de dépistage au Bourg et à l'Océan afin que vous puissiez profiter de vos proches et des animations estivales en toute quiétude. Sécurité des biens et des personnes ensuite, avec un renforcement des moyens alloués à la surveillance de nos plages, de notre station et de notre Bourg, et ce afin de faire face à l'engouement croissant que connaît notre destination au cours de ces deux mois d'été.
Nous vous souhaitons un agréable été 2021 et restons plus que jamais mobilisés à vos côtés pour que cette saison annonce les prémices d'un retour à des jours plus apaisés.

Pierre Pecastaings, Carine Quinot, Thomas Chardin, Martine Caby, Marc Jolly, Valérie Castaing-Tonneau, Franck Lambert, Alexandre D'Incau, Marie-Christine Graziani, Brigitte Glize, Arnaud Feito, Bernadette Maylie, Éric Lecerf, Quitterie Hildelbert, Rémy Muller, Léa Granger, Thierry Durou, Juliane Villacampa, Pierre van den Boogaerde, Maud Ribera, Frédéric Darrats.

ÉLUS DE L'OPPOSITION

Notre territoire autrefois tranquille connait régulièrement à présent ses faits divers et sa délinquance. Il y a quelques jours, un trafic de cocaïne opérant notamment sur Seignosse était démantelé. L'été dernier, le calme d'un tranquille quartier de la commune était brisé par des coups de couteaux sur fond de trafic.
Face à ce fait divers, les habitants du quartier avaient sollicité la municipalité pour installer des caméras de vidéoprotection.
L'efficacité de ce type de système n'est plus à démontrer, les chiffres sur Seignosse étant incontestable depuis plusieurs années.
On se souviendra que pendant longtemps, l'actuel premier édile s'est opposé au déploiement de la vidéoprotection, jugeant le dispositif onéreux et inutile.
Face à la pression des riverains souhaitant voir des caméras, l'actuelle municipalité a fait mine de changer d'avis, décidant d'installer une caméra rue de la Doloire.
Et bien en fait pas du tout ! Raillant les habitants demandeurs d'un dispositif de sécurité, la municipalité a installé des caméras … factices !
A Seignosse, on règle les problèmes de sécurité avec des caméras en plastique, preuve de la haute considération portée aux légitimes problèmes de sécurité des habitants.
Alors qu'un élu pourrait tout à fait avoir le courage de refuser la vidéoprotection et agir en conséquence, il apparait assez choquant d'avoir des actes contraires aux paroles.

Espérons que cela ne devienne pas coutumier de l'actuelle municipalité qui semble d'ores et déjà avoir cédé face à la danse du ventre de MACS pour lui transférer l'Office de Tourisme communal, alors même qu'elle s'était engagée devant le conseil d'administration de ce dernier à ne pas aller à l'encontre de sa volonté. Or la MACS – détenteur de la compétence tourisme depuis 4 ans – n'a toujours aucune stratégie touristique précise à l'échelle du territoire. Faut-il voir Seignosse perdre son identité au milieu de la MACS ? Quel intérêt ? Nous y sommes fermement opposés.

Lionel Camblanne, Adeline Moindrot, Christophe Raillard, Marie-Astrid Allaire, Alain Buisson, Sylvie Caillaux.

NOUVEAU

CINÉMA PLEIN AIR

SEIGNOSSE

14 JUILLET

Let's Dance

Parc du stade Gilles Hiriart - 22h

SEIGNOSSE BOURG

5 AOÛT

PAPI SITTER

Aire de loisirs des Bourdaines - 22h

SEIGNOSSE OCÉAN

GRATUIT

Pour bien profiter du moment,
pensez à prendre de quoi vous installer,
serviettes, chaises de plage...

seignosse.fr

SEIGNOSSE